

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JANVIER 2023

Assistaient à la séance : Mr. B. BECHONNET, Maire ; Mrs C. MARTINAT, A. CHARNET, Adjoints ; Mmes L. DEMAY, F. MORELLO, L. VAUDIERE, S. CAFFE, L. CHAULIEU, Mrs V. ROUMIER, Y. GUILLARD, P. MORET, F. ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE, P. GAUME, Conseillers

Absents excusés : S. MECHIN (pouvoir à F. MORELLO), J. RAMBERT (pouvoir à B. BECHONNET)

Le procès-verbal du 02/12/2022 est approuvé à l'unanimité.
Mr Yohann GUILLARD est nommé secrétaire de séance.

DEVIS SARL PORSENNA JPG

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis de la SARL PORSENNA JPG, concernant la mise en place de l'eau chaude sur les lavabos des sanitaires à l'école maternelle, pour un montant de 733,20 € H.T. soit 879,84 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis à l'unanimité et autorise le Maire à signer celui-ci.

SALLE POLYVALENTE

Le remplacement total de la charpente induit des frais supplémentaires sur le lot 1 et 2 (maçonnerie et couverture), à ceci viennent se déduire des coûts de renforcement de la charpente existante prévue initialement.

- L'Entreprise GRIFFET : 12 662,89 € H.T.
 - L'Entreprise REOLON : 33 846,00 € H.T.
- Soit un total de + 46 508,89 € H.T.

Nous sommes dans l'attente du chiffrage des travaux prévus initialement concernant les extérieurs du bâtiment.

Afin de ne pas dépasser le montant des travaux initial, un arbitrage sera réalisé afin d'économiser le surcoût engendré par la charpente.

COMMISSION PLU

Il a été décidé qu'aucune commission ne sera créé pour le PLU, l'ensemble du Conseil Municipal sera convié à chaque réunion. Une réunion de lancement aura lieu le 17 janvier 2023 à 18h avec le bureau d'études OXYRIA et l'ensemble du conseil municipal.

POINT CIRCULATION DANS LE BOURG

Les ralentisseurs sont inefficaces, la hauteur sera conservée et les rampants modifiés sur les deux emplacements.

Il reste les marquages au sol à effectuer, à cause du mauvais temps, ils seront réalisés dès les beaux jours.

Route de Monteignet, il manque le marquage au sol du panneau STOP pour qu'il soit en service. Concernant les écluses face au cimetière, la priorité est aux automobilistes qui sortent de la commune.

Des tracés ont été fait pour l'emplacement des pots de fleurs, rue de la Poste.
Les bandes rugueuses route du Mayet-d'Ecole et Banelle seront créées dès que les conditions météo le permettront.

QUESTIONS DIVERSES

- Après vérification, le Plan Communal de Sauvegarde va être vérifié et corrigé par les membres du conseil lors d'une réunion le 16 janvier 2023.
- La Commission Fêtes et Loisirs a décidé de réorganiser une marche le 1^{er} mai et va se réunir pour finaliser cet évènement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.